

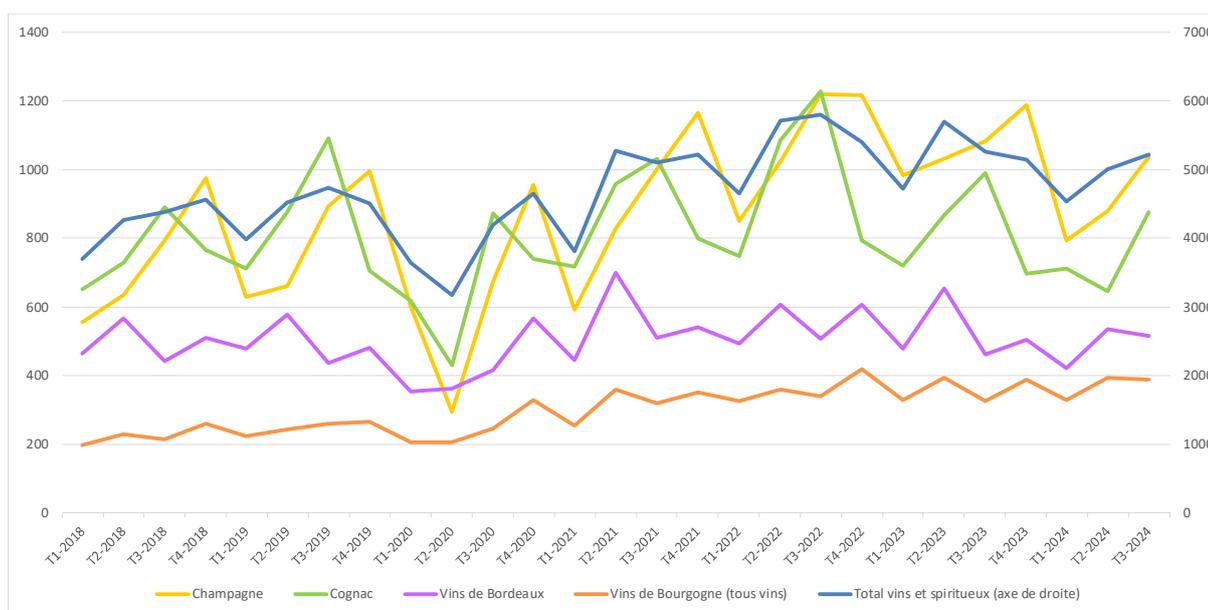
## Focus : Les vins et spiritueux, un point fort des exportations françaises dont la dynamique marque le pas

L'industrie agroalimentaire fait partie des secteurs dont le solde commercial est le plus excédentaire. Il était de +5,5 Md€ en 2023, derrière l'aéronautique (+30,9 Md€) et les produits chimiques, parfums et cosmétiques (+19,9 Md€). La part des produits agroalimentaires dans les exportations françaises a progressé depuis 2000, passant de 9 % en 2000 à 11 % en 2023, et compense partiellement le recul de la part des automobiles (-4 points) et des produits informatiques et électroniques (-6 points) sur la période. L'excédent commercial des produits agroalimentaires est tiré par celui des boissons (+15,2 Md€) en 2023, qui figurent structurellement parmi les atouts de la France à l'exportation.

**Parmi les boissons, les vins (et en particulier le champagne) et spiritueux<sup>4</sup> font partie des points forts de la France en matière de performance commerciale** : ces produits constituent environ 85 % des exportations de boissons en valeur en 2023, pour un montant de 17,3 Md€ et contribuent à 97 % de l'excédent commercial des boissons, soit 14,8 Md€. Les États-Unis sont le principal pays client de la France pour les vins et spiritueux avec près d'un quart des ventes et même un tiers des ventes pour le cognac. La production de vins et spiritueux est également destinée au Royaume-Uni (10 %) et à la Chine et Hong-Kong (9 %).

**L'impact de la crise Covid sur les ventes de vins et spiritueux a été très marqué avec une chute des exportations, en particulier de champagne et de cognac (figure 8). Toutefois, ce net recul a été très ponctuel, avec une reprise des ventes dès le 3<sup>e</sup> trimestre 2020.** Les exportations de vins et spiritueux ont retrouvé et même dépassé leur niveau d'avant-crise sanitaire en valeur. Elles ont culminé en 2022 à 18,2 Md€. Dans le détail, le champagne est le vin dont le montant exporté est le plus élevé (4,2 Md€ en 2023). Les ventes de champagne et de vins de Bourgogne ont nettement progressé en valeur, respectivement de 35 % et de 45 % en 2022 par rapport à 2019.

### 8. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX VINS ET SPIRITUEUX DE LA FRANCE DEPUIS 2018 (EN MILLIONS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB)

**Depuis ce rebond, les ventes tendent à marquer le pas.** Les exportations de champagne, particulièrement dynamiques entre 2021 et 2022, s'infléchissent en 2023. Parmi les spiritueux, le cognac est le principal produit exporté, avec un cinquième des ventes en 2023 pour un montant de 3,4 Md€, et des ventes concentrées aux trois quarts sur trois pays : les États-Unis, la Chine et Singapour. Les ventes vers le marché américain ralentissent. Après avoir été particulièrement dynamiques aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2022 (0,6 Md€ en moyenne sur ces deux trimestres), les ventes de cognac vers les États-Unis ont été divisées par deux depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2022. Les difficultés économiques de la Chine ont également pesé sur les ventes, en particulier avec un net recul des exportations de cognac au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (-18 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2023).

À cela vont s'ajouter les effets des mesures protectionnistes avec notamment l'annonce par la Chine de la mise en œuvre d'une taxe sur les spiritueux européens à partir du 11 octobre 2024, ainsi que d'éventuelles mesures suite aux élections américaines.

<sup>4</sup> Les spiritueux font partie de la position tarifaire SH 2208 : 220820 pour les eaux de vie dont cognac, 220830 pour le whisky, 220860 pour la vodka, 220840 pour les rhums, 220850 pour les gin et genièvre, 220870 pour les liqueurs et 220890 autres spiritueux.